



LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
		1 ^{er}	2	3	4 	5 
6	7 Journée pédagogique	8	9	10	11 	12 Fête des Mères 
13	14	15	16 Spectacle à la Maison de la culture 1er cycle et T-10	17	18 	19 
20 Congé : Journée nationale des Patriotes	21	22	23	24	25 	26 
27 Ateliers théâtre P1, P3, M1 et M2	28 Ateliers théâtre P2, M3 et T-15	29	30 Sortie au Centre des Sciences et cinéma Imax M1, M2 et M3	31 Sortie à la Maison Théâtre Précolaire		

Info parents de mai 2013

Plaintes des voisins

Derrière l'école, du côté de la rue Van Horne, se trouvent des habitations privées. Nous avons reçu une plainte des résidents de ces maisons. En effet, il semblerait que certains élèves, qui vont dîner à la maison, reviennent vers l'école avant que l'accès à la cour ne leur soit permis et iraient passer du temps dans la cour et le stationnement des voisins. Aucun incident majeur ne s'est produit, mais nous croyons opportun de faire un peu de prévention. Les titulaires rappelleront aux enfants que ceux qui vont dîner à la maison doivent revenir pour 13h20. Avant cette heure, ce sont les élèves inscrits au service de garde ou de dîner qui utilisent les cours de l'école. Nous demandons aux parents une collaboration toute simple : rappeler aux jeunes l'importance du respect de la propriété privée des résidents du quartier, dans un esprit communautaire.

Santé visuelle

Il est très fréquent que, vers l'âge de 10 à 12 ans, la myopie apparaisse brusquement chez les jeunes. Il est recommandé de faire examiner la vue des enfants et des adolescents une fois par année. Certains parents l'ignorent peut-être, mais le coût de cet examen par un optométriste est entièrement couvert par la Régie d'assurance maladie du Québec et ce, sur présentation de la carte d'assurance maladie. L'examen est donc gratuit jusqu'à l'âge de 17 ans.

Plan de lutte pour prévenir et combattre la violence et l'intimidation à l'école

Vous trouverez une lettre à ce sujet sur la feuille suivante.

Examens de fin d'année

Vous trouverez une lettre de la direction générale adjointe de la commission scolaire à ce sujet sur la feuille suivante.

Conseil d'établissement

Voici le message de madame Émilie Tamko, présidente du conseil d'établissement :

Chers parents,

Une réunion du CÉ était prévue pour le 23 avril dernier; nous devons y aborder, entre autres, deux sujets importants :

- Le plan de lutte contre l'intimidation présenté par la direction;

- Une source de revenus potentielle pour financer les activités de l'école (à l'initiative d'un parent de l'école!) présentée par un entrepreneur.

C'est avec grand regret que nous n'avons pu tenir la réunion ce soir-là, car nous n'avions pas le nombre suffisant de représentants de parents requis par le règlement du CÉ.

Je vous informe toutefois que nous avons demandé à M. Normand Beaupré (l'entrepreneur qui s'était déplacé tout spécialement pour nous expliquer le projet) d'effectuer sa présentation devant les membres présents du CÉ afin que nous puissions en débattre à la prochaine réunion et voter.

Je me ferai donc un plaisir de vous communiquer davantage de détails dans l'édition de l'info-parents qui suivra la réunion du CÉ du mois de mai.

N'hésitez pas à nous faire part de vos idées ou vos bons coups en déposant une note dans la boîte à suggestions : nous pourrons en parler à la prochaine réunion.

D'ici là, je vous souhaite de bien profiter du printemps et vous rappelle que vous pouvez communiquer avec moi ou tout autre représentant des parents aux coordonnées affichées sur le babillard situé en face du secrétariat!

Précolaire 4 ans

Nous vous rappelons que les parents des enfants qui commenceront l'école l'année prochaine en précolaire 4 ans seront attendus le lundi 3 juin à 18h00 pour une rencontre d'informations.

Linda Labrie, directrice et l'équipe-école

